



BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°12 / 15 juin 2021

Sommaire

L'essentiel
Les actualités
La météo
Phénologie / Etat du vignoble
Les maladies
Les ravageurs
Focus sur une plante bio-indicatrice
A lire / à voir

Dicton de la semaine (16 juin) : Pluie de Saint-Aurélien, Bel avoine et mauvais foin.

L'essentiel :

Actualités	RDV Viti / / Recensement des problématiques aides PAC / Accompagnement technique
Météo	Températures chaudes jusqu'à demain puis dégradation orageuse demain soir et jeudi.
Mildiou / Black Rot / oïdium	La protection doit être effective avant les pluies annoncées pour mercredi soir
Vers de grappe	Surveillez vos parcelles sensibles
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°10 du 8 juin 2021 Vous pouvez le retrouver sur le site : http://bsv.na.chambagri.fr



Actualités :

Rendez-Vous Viti :

Agrobio Gironde organise les 17, 18, 21 et 22 juin 2021, des réunions bout de parcelles sur le thème « Tisanes, décoctions et extraits fermentés » sur plusieurs fermes viticoles du Médoc, de l'Entre-Deux-Mers, du Libournais et du Bourgeais-Blayais.

Nous en profiterons pour présenter les différents matériels à disposition pour élaborer les préparations et nous ferons une reconnaissance de quelques plantes.

Que vous soyez récemment convertis à l'Agriculture Biologique, en transition ou que vous envisagiez de vous engager dans la démarche, venez échanger entre viticulteurs et en présence de Thierry Tricot, conseiller viticulture Agrobio Gironde et du Mouvement d'Agriculture Bio Dynamique (MABD).

Nous vous proposons de nous retrouver aux dates suivantes :

Judi 17 juin - 09h/12h :

Domaine Uchida

Lieu de rendez-vous : 9 Rue des Verdots, 33250 Pauillac

Vendredi 18 juin - 09h/12h :

Secteur Entre-deux-Mers **ATTENTION changement de lieu en cours**

Pour plus d'informations contacter Thierry Tricot 06 11 61 98 42

Lundi 21 juin - 09h/12h :

Domaine Marius Bielle

Lieu de rendez-vous : 19 route de Viaud, 33500 Lalande-de-Pomerol

Mardi 22 juin - 09h/12h :

Château Grand Maison

Lieu de rendez-vous : Valades 0, 33710 Bourg

Plantons des haies !

Vous êtes viticulteur et vous souhaitez favoriser la biodiversité au sein de votre ferme en implantant des arbres et des haies ? Alors venez à la prochaine réunion d'information sur le programme « Plantons des haies » (déposé par Bio Nouvelle Aquitaine), qui sera animée par Benoît Vinet et qui aura lieu au :

Domaine Emile Grelier (2 Bis, Piconnat, 33620) à Lapouyade

le vendredi 25 juin à partir de 14h00

En participant à ce programme vous serez accompagné techniquement et financièrement dans la mise en œuvre de votre projet agroforestier.

Recensements des problématiques aides PAC :

Suite au constat de demandes de remboursement liées aux contrôles PAC des campagnes 2015 à 2020 et à des remontées de non-paiement d'aides au maintien 2020, le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine et le réseau des Chambres d'agriculture vous proposent une enquête pour connaître l'ampleur de la situation.

Accédez au questionnaire [ICI](#)

Recherche de données météo :

Si vous possédez une station connectée, que vous êtes situé dans le Blayais – Bourgeais, le Nord Gironde, le Médoc ou les Graves en Gironde ainsi que sur tous secteurs en Lot et Garonne, vous pouvez nous aider à enrichir notre bulletin technique et à le rendre plus pertinent pour ces secteurs.





S'il vous est possible de partager vos données, contactez-moi : Sylvain Fries : s.fries33@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17

Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques. Sylvain Fries, conseiller technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Contactez le technicien pour exposer votre demande et pour définir ensemble le type d'accompagnement qui vous conviendra le mieux.

→ une visite technique gratuite est proposée aux adhérents d'Agrobio Gironde

Renseignements : Sylvain Fries : s.fries33@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17

La météo

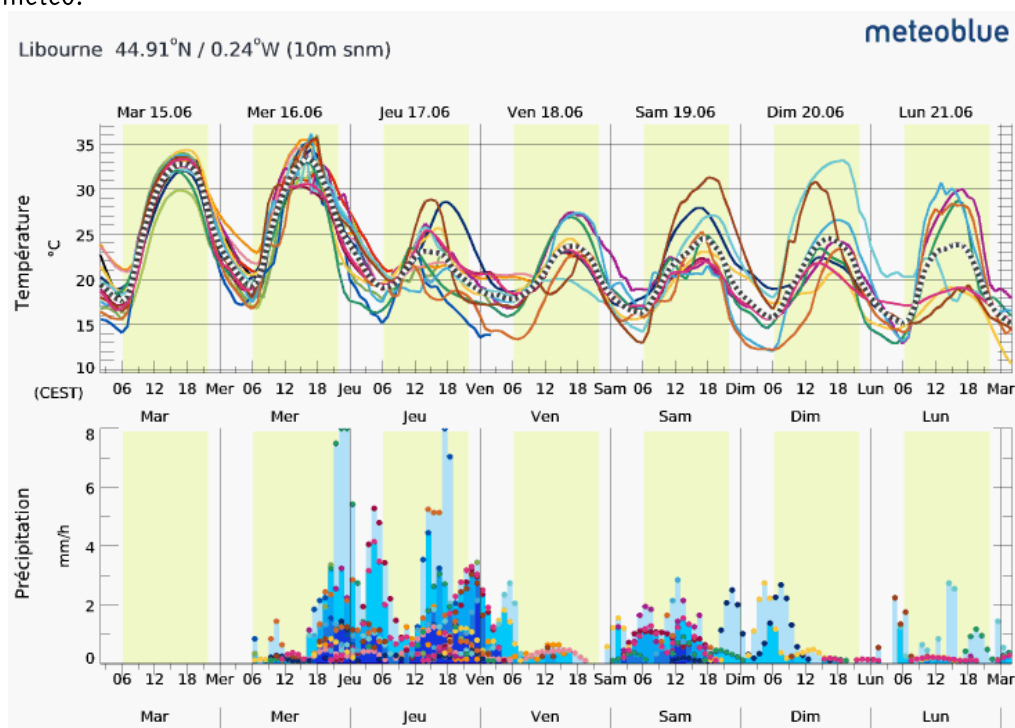
Bilan des 7 derniers jours

	Capien		Pomerol		St Emilion Village		Néac		St André du Bois		Vignonet		Sauveterre		Plassac		Ste Livradellot	
Date	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 8 juin	21,7	0	21,06	0	21,75	0	21,12	0	21,34	0	20,81	0	20,43	0	21,92	0	20,73	0
mercredi 9 juin	22,1	0	21,9	0	22,96	0	21,98	0	21,88	0	21,56	0	21,15	0	21,74	0	21,25	0
jeudi 10 juin	21,1	0	21,41	0	21,47	0	21,38	0	21,17	0	21,1	0	21,28	0	20,17	0	22,52	0
vendredi 11 juin	22,1	0,6	22,93	0	23,02	0	22,88	0	22,11	0	22,4	0	22,26	0	22,68	0	22,99	0
samedi 12 juin	23,1	0	23,97	0	23,76	0	24,01	0	22,28	0	23,73	0	22,46	0	22,71	0	22,23	0
dimanche 13 juin	26,5	0,2	25,8	0	26,29	0	25,93	0	25,81	0	25,23	0	25,22	0	26,83	0	25,33	0
lundi 14 juin	25,7	0	25,24	0	26,38	0	25,11	0	25,88	0	24,71	0	24,74	0	25,2	0	25	0
Cumul de pluie des 7 derniers jours		0,8		0		0		0		0		0		0		0		0

Aucune pluie n'a été enregistrée sur les 7 derniers jours mais les températures sont très élevées pour la saison depuis ce week-end.

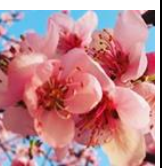
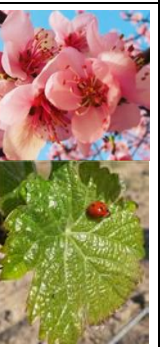
Prévisions météo pour les 7 prochains jours

Températures élevées jusqu'à demain avant une dégradation orageuse entre mercredi et jeudi. Surveillez l'évolution des prévisions météo.





Calendrier lunaire :

	Mercredi 16 juin	Jeudi 17 juin	Vendredi 18 juin	Samedi 19 juin	Dimanche 20 juin	Lundi 21 juin	Mardi 22 juin
Phase de lune	 Lune descendante	 Lune descendante	 Premier quartier	 Lune descendante	 Lune descendante	Solstice d'été	 Lune descendante
Influence	 Fruit	 Fruit/Racine	 Racine	 Racine	 Racine	 Racine/Fleur	 Fleur/ Feuille

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

Jours Fleurs : Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

Jours Feuilles : Période où la lune influe sur la croissance du feuillage.

Jours fruits : Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.





Phénologie / Etat du vignoble

Phénologie

Stade I21 Toutes premières fleurs	Stade I25 Pleine floraison	Stade J 27 Nouaison	Stade J29 Grain de Plomb	Stade K31 Baies à taille de Pois

Blancs

Merlot noir

Cabernet Franc

Cabernet sauvignon

En ce début de semaine nous avons observé une métamorphose du vignoble sur le week end !

En deux jours, la pousse a été très importante, dans certaines situations on atteint plus de 40 à 50 cm de pousse enregistrée sur 7 jours !

Plus de 3 à 5 feuilles ont poussé sur la même période, elles sont de belles couleurs et très grandes, en particulier sur Merlot noir.

En ce qui concerne l'avancement de la floraison nous observons différentes situations :

- Sur les parcelles qui ont été partiellement gelées, nous retrouvons des grappes avec une forte tendance à la coulure et peut-être au millerandage, les baies sont blanches et ont des facettes, malheureusement ces baies ne grossissent pas et tombent, laissant une rafle avec peu de baies rondes et bien vertes. Si le phénomène est bien présent sur le Merlot, le Cabernet Franc n'est pas épargné cette année.





- Certaines parcelles non touchées par le gel présentent également un niveau de coulure important, ce sont souvent des parcelles vigoureuses, dont la reprise de la végétation (pousse importante des rameaux, nouvelle sortie de pampres sur le pied et sur la tête) a coïncidé avec la floraison. Le pied a dû partager son énergie entre les rameaux et les grappes et n'a pas privilégié la fleur. C'est le cas également des pieds présentant du court-noué (virose).
- Même sur les parcelles « normales », nous observons un niveau de coulure supérieur à la normale.

Épamprage Pied : cette opération prophylactique doit être impérativement renouvelée, de nombreux pampres et riparias ont poussé depuis le premier épamprage et peuvent être source d'inoculum de maladies, porteurs de larves de cicadelles de la flavescence dorée et de mildiou.

Seconds Levages, relevages : les seconds levages sont d'actualité depuis la reprise de pousse en ce début de semaine, ils évitent les rameaux au sol et permettent un rognage plus efficace !

Écimage, rognage : ils sont en cours de réalisation, de nombreuses jeunes feuilles sont présentes et peuvent facilement être supprimées pour s'affranchir de contamination sur le haut du feuillage et sur les entre-cœurs.

Entretien du sol : les travaux sous le rang (disques émotteurs, lames) pourront reprendre après la pluie. Permettant notamment sur sol battant de casser la croûte de surface et limiter la présence d'adventice.

La tonte est possible et même recommandée avant toute application d'insecticide dans le cadre de la lutte obligatoire contre la cicadelle de la flavescence dorée. Elle permet d'éviter la présence d'insectes pollinisateurs durant le traitement. Attention au réglage, le passage de ce type d'outils mal utilisé peut engendrer beaucoup de poussière, source d'inoculum de maladies cryptogamiques.

Phytothérapie :

Consultez la fiche technique dédiée à l'utilité et à la réalisation des extraits végétaux [ICI](#).

Si les périodes caniculaires se poursuivent, des applications de tisane achillée millefeuille et camomille pourront être utiles



Les maladies

Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :
- SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».
- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
 - ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
 - ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
 - ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement vers des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
 - ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
 - ✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.

Mildiou

Nous observons toujours de vieux symptômes sur feuilles (aucun symptôme sur grappe) peu sporulants ou en cours de nécrose.

Mais depuis hier, il y a une sortie de taches d'huile sur feuilles, qui correspond à des contaminations sous les épisodes de pluie du 4 juin. Cette sortie concerne de rares parcelles sur notre réseau et la fréquence sur feuille est très faible.



Vieux symptôme en cours de nécrose



Taches d'huile



Légèrement sporulant

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20 mm (lessivage de la protection en place), il y a deux situations, soit la protection a été renouvelée la semaine dernière soit il n'y a pas eu de renouvellement.



- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées ou développement important des inflorescences), **pousse importante des rameaux et floraison/nouaison en cours**. De nombreux organes néoformés ne sont pas protégés.
- et pluies annoncées. **Dégradation orageuse prévue pour demain et jeudi.**

Une protection doit être en place sur la totalité de la végétation avant l'épisode pluvieux de demain soir.

Dans tous les cas, surveillez l'évolution des prévisions météo, elles changent rapidement.

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de 200 g (si renouvellement semaine dernière) à 300 g (si pas de renouvellement depuis les dernières pluies) de Cu/ha maximum (dose réellement appliquée à l'hectare).

Les produits utilisables : liste non exhaustive. Attention à bien respecter le nombre maximum d'applications de chaque spécialité commerciale.

- ✓ **Equal DG** (sulfate de cuivre) à la dose de 1 à 1,5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 24 h, DAR 14 jours, 5 applications max.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0,56 à 0,83 l/ha, DRE 24 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max.

Formulation de cuivre	Exemple de nom commercial	dosage en cuivre	quantité de cuivre métal en kg par Ha						
			0,1	0,15	0,2	0,25	0,3	0,35	0,4
			quantité de spécialité commerciale en kg ou L par Ha						
Sulfate de cuivre	BB RSR Disperss	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	Equal DG	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	BB Macclesfield 80	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	Cuprussul	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	BB Manica	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	Cuperval	20%	0,5	0,75	1	1,25	1,5	1,75	2
	Cuproxat	190g/l	0,55	0,825	1,1	1,35	1,6	1,85	2,1
Hydroxyde de cuivre	Héliocuvivre	400 g/l	0,25	0,375	0,5	0,625	0,75	0,875	1
	Champ Flo Ampli	360 g/l	0,28	0,42	0,56	0,69	0,83	0,97	1,11
	Kocide Opti	300 g/kg	0,33	0,50	0,67	0,83	1,00	1,17	1,33
	Copernico Hibio	25%	0,4	0,6	0,8	1	1,2	1,4	1,6
	Scoubi Hibio	20%	0,50	0,75	1,00	1,25	1,50	1,75	2,00
	Micros-cop	37,50%	0,27	0,40	0,53	0,67	0,80	0,93	1,07
	Blue Shield	22%	0,45	0,68	0,91	1,14	1,36	1,59	1,82
	Funguran OH	50%	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8
	Kentan 40 WG	40%	0,25	0,38	0,50	0,63	0,75	0,88	1,00
Oxyde cuivreux	Nordox 75 WG	750 g/kg	0,13	0,20	0,27	0,33	0,40	0,47	0,53

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha. ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

L'alternative

- ✓ Prévoir les épamprages du pied et de la tête,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...),
- ✓ Levages soignés.



Oïdium

Le point :

Il n'y a toujours aucun symptôme de la maladie sur les parcelles de notre réseau. Mais les conditions actuelles sont toujours favorables même si le risque va baisser sous les orages prévus dès demain soir.

Les grappes sont encore à un stade sensible et plusieurs parcelles (gelées) ont des inflorescences à tous les stades de floraison.

Le Conseil :

La protection doit être continue contre cette maladie (floraison/nouaison).

La protection est à renouveler après 20 mm de cumul de précipitations ou en fin de rémanence du soufre (8 à 10 jours maximum).

Réalisation d'un poudrage au soufre fleur sur les parcelles avec un historique fort (notamment présence de symptômes sur baies l'année dernière).

- **Produits utilisables** : préférez les soufres sublimés à la dose de 20 à 25 kg /ha maxi. **Fluidosoufre** (ZNT eau : 5 m, DRE 48 h, DAR 3 jours, DSR 0 m, nombre max d'applications 3, 10 jours minimum d'intervalle entre 2 applications).
- Il faut que le temps soit suffisamment chaud pour permettre l'action du soufre (> à 20°C), mais évitez les trop fortes chaleurs (> à 30°C, risque de brûlures). Les conditions annoncées pour le début de semaine prochaine semblent propices (chute des températures, autour de 25°C). Surveillez l'évolution des prévisions météo avant de décider d'un poudrage.

L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête, premier levage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité)

Black-Rot

Le conseil

Nous n'observons pas de nouveaux symptômes sur feuilles et pour l'instant aucun symptôme sur grappe.

L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Le conseil oïdium/black-rot

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

- ✓ **Microthiol Special Disperss, ou Amode, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec** (soufre mouillable, ZNT eau = 5 m- DRE 12h – DSR 0 m, DAR : de 3 à 21 jours selon les spécialités commerciales) pour une dose de 4 à 5 kg/ha. Nombre maximum d'applications 8 par AMM.

Botrytis

Les symptômes sont toujours peu présents mais les conditions restent humides le matin et quelques taches sur feuilles sont parfois sporulantes.

L'alternative

- ✓ les épamprages de la tête et du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,





- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ **Levages soignés** pour limiter les entassements de végétation.

Les ravageurs

Vers de grappe

Les parcelles habituellement très sensibles dépassent le seuil de traitement préventif de la deuxième génération. Sur la majorité des parcelles de notre réseau, le niveau de pression de ce ravageur est faible.

Pensez à surveiller vos parcelles sensibles.

Rappel : voici les seuils de nuisibilité de ce ravageur :

Entre 0 et 5 glomérules pour 100 grappes	Plus de 5 glomérules pour 100 grappes
Aucune intervention nécessaire en préventif de la 2 ^{ème} génération	Intervention en préventif de la 2 ^{ème} génération

Nous sommes en attente du début de vol de la 2^{ème} génération pour positionner les insecticides sur les parcelles qui le nécessitent.



Début de vol



Début des pontes



Éclosion et pénétration dans la baie



Stade balladeur



L'alternative

Pour la prochaine campagne viticole 2022, il est possible de mettre en place un dispositif de lutte contre la cochenille et l'eudémis par confusion sexuelle.

La mise en œuvre de cette méthode doit être réfléchie au cours de **l'hiver prochain** pour une mise en place en mars-avril 2022.

Cicadelles vertes

Il y a une diminution des populations larvaires, c'est la fin de la 1^{ère} génération.

Rappel : au printemps le seuil de nuisibilité est de 100 larves pour 100 feuilles, aucune parcelle de notre réseau n'a atteint ce seuil.

Méthode alternative : cf. Le bulletin technique N°12 du 8 juin 2021.

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Nous observons toujours des larves sur pampres et sur végétation principale dans de nombreux secteurs.

Rappel sur ces insectes vecteurs de maladie : les cicadelles sont localisées sur feuilles âgées mais aussi les pampres du pied. Il est donc indispensable d'épamprer soigneusement vos parcelles qui doivent recevoir un traitement insecticide.



Il est également obligatoire de faucher les enherbements en fleur, avant l'application du produit de lutte.

Dates de traitement : il faut vous rapprocher du GDON dont vous dépendez.

L'alternative

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de réaliser un épamprage soigneux du pied avec également destruction des rejets de porte-greffe.



Scaphoides Titanus Stade L1

Auxiliaires



œuf de Chrysope



Focus sur une plante bio-indicatrice : *Capsella bursapastoris*



La Capselle bourse-à-pasteur est l'une des espèces les plus répandues dans la famille des Brassicacées (famille des choux, navets, colza, moutarde...) et l'une des plus facile à reconnaître grâce à la forme de son fruit en forme de coeur.) bisannuelle parfois annuelle, herbacée d'une hauteur de 20 à 50 cm. Elle fleurit de mars à décembre, elle est très répandue et peut être rapidement envahissante.

La capselle est une plante protocarnivore. Les graines sont enrobées d'un mucilage qui, en présence d'eau, se transforme en un piège gluant et mortel pour de petits arthropodes du sol, notamment des nématodes, mais aussi des protozoaires et des bactéries. Le mucilage les attire, les piège et les tue, puis des nutriments sont absorbés.

Connue comme la "plante du sang", la bourse-à-pasteur aide à stopper tous les types de saignements, des règles trop abondantes aux coupures, en passant par les saignements de nez. Ses propriétés anti-infectieuses la rendent également efficace dans les cas d'infections urinaires.

Comestible, Les jeunes feuilles de la rosette, au goût salé un peu piquant, se consomment crues en salade ou cuites en soupe, les graines sont utilisées comme condiment.

La Capselle bourse-à-pasteur peut indiquer des variations hydriques importantes sur terrains limoneux ou sableux, des sols compactés et pH élevé, voir des blocages de potassium ou magnésium sur les sols riches en bases.

A lire / à voir

Trophées Bordeaux Vignoble Engagé : palmarès des lauréats 2021 :

Des viticulteurs bio adhérents d'Agrobio Gironde mis à l'honneur ! Retrouver le palmarès [ICI](#)

Podcast de la rédaction Sud-Ouest : Les Quatre saisons du vin : « Le bio, c'est la vie »

Viticulture bio, vin nature, biodynamie, agroforesterie, goût du vin... Dans cet épisode 8, saison 3, des « Quatre saisons du vin », les journalistes Mathieu Hervé et César Compadre, responsable de la rubrique vin à Sud Ouest accueillent Jean-Baptiste Soula, le directeur général de Bordeaux Vineam. Retrouvez le podcast : [ICI](#)

Note de conjecture et d'actualité sur le secteur biologique :

Retrouver cette synthèse éditée par l'Agence Bio [ICI](#)

Synthèse enquête Périgord :

Nos collègues d'Agrobio Périgord ont publié des résultats d'enquête très intéressants sur les pratiques de [protection phytosanitaires](#) et les [rendements](#) sur leur territoire.





Guide de la distribution des produits bio

En Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie réalisé par Interbio Nouvelle-Aquitaine et Interbio Occitanie, à destination des entreprises de transformation, coopératives et producteurs bio. [ICI](#)
Objectif : les accompagner opérationnellement dans leurs actions de distribution.

Fiches techniques :

Voici des fiches techniques mises en lignes par Bio Nouvelle-Aquitaine qui peuvent répondre à certaines de vos interrogations. [ICI](#)

Contacts :

Vous souhaitez être accompagné pour les vinifications en bio ou pour la commercialisation de vos vins ?

Contactez les Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine

Site Web : <https://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr/>

Téléphone : 05 57 51 39 60

Prochain Bulletin le 15 juin 2021

